

## AVANT-PROPOS

“S’il est une vérité banale aujourd’hui, c’est que les langues sont des organismes vivants dont la vie, pour être d’ordre purement intellectuel, n’en est pas moins réelle et peut se comparer à celle des organismes du règne végétal ou du règne animal”. Ce fragment fut écrit il y a plus d’un siècle par le linguiste Arsène Darmesteter dans un ouvrage qui a pour titre révélateur *La Vie des mots étudiée dans leurs significations*<sup>1</sup>. En effet, le titre montre à quel point la linguistique du dix-neuvième siècle était imprégnée des idées darwiniennes, de celle de la *survival of the fittest*, entre autres.

<sup>1</sup>Paris, Delagrave, 1889, p. 3.

On constate que le *aujourd’hui* de Darmesteter n’est plus le nôtre. Nous assistons à la révolution de l’informatique et maints programmes de recherches en science du langage s’inspirent de la métaphore de l’être humain comme machine ou programme de traitement de texte. En outre, l’étude de la langue n’est plus le domaine exclusif des linguistes. C’est devenu très rapidement un domaine que se partagent linguistes, logiciens et philosophes, psychologues et informaticiens.

Ce développement est pourtant assez récent. Si l’on considère l’histoire de la linguistique de ce siècle, on constate que, à partir du *Cours de linguistique générale* (1916) de Ferdinand de Saussure, la linguistique s’est bornée à étudier la langue comme un système autonome de signes. Cette définition de l’objet d’étude entraîne l’exclusion quasi totale de considérations touchant à l’usage (i. e. de la pragmatique, et, par conséquent, de la mise en discours des éléments du système ; même la syntaxe était considérée comme n’appartenant pas au système linguistique proprement dit). Ce qui frappe aussi dans cette approche est l’absence quasi totale de réflexions sur la référence des expressions linguistiques et la valeur de vérité des phrases (les propositions qu’elles expriment).

Du côté du structuralisme américain, on retrouve *grosso modo* la même situation. L’attitude de Bloomfield (*Introduction to the Study of Language*, 1914) et de son école est nettement positiviste dans la mesure où l’on se concentre sur ce qui est observable (les formes et les combinaisons possibles de formes). Cela implique que la sémantique et la pragmatique occupent une position marginale dans cette approche. Malgré les différences, les programmes de recherche des linguistes Zellig Harris et

Noam Chomsky ont continué, sur ce point, la pensée bloomfieldienne ; on n'a qu'à penser à la thèse de l'autonomie de la syntaxe qui sous-tend la théorie de Chomsky et qui selon nous a bloqué toute ouverture de son programme de recherche vers la sémantique vériconditionnelle et la pragmatique.

L'emphase mise sur la langue comme système de combinaisons dans l'approche structuraliste et générativiste a donné lieu à des descriptions très sophistiquées de la phonologie, de la morphologie, et surtout depuis *Syntactic Structures* (1957) de Chomsky, de la syntaxe. Notons que, dans les années cinquante et soixante, on trouve quelques tentatives visant à appliquer la méthode structuraliste à la description du sens lexical (Hjelmslev, Pottier, Katz et Fodor, parmi d'autres). On essaie d'isoler des traits sémantiques (concret, animé, adulte, etc.), comme les traits phonologiques, et de décrire le sens d'un mot (lexème) comme un ensemble de traits.

Malgré cet intérêt pour la sémantique, tardif il est vrai, chez les théoriciens linguistes, le développement de la sémantique vériconditionnelle eut lieu en dehors de la linguistique, dans la logique formelle. On considère généralement Alfred Tarski comme le fondateur de cette théorie ("Der Wahrheitbegriff in den formalisierten Sprachen", 1933, cité dans [Gamut, 1982, vol. 1, p. 282]). L'idée fondamentale est ici que le langage (les expressions langagières) constitue un instrument de communication lui-même dénué de signification et qui peut-être interprété de différentes manières. En d'autres termes, la signification est conçue comme une relation de référence entre des expressions (d'un langage donné) et des entités qui existent indépendamment de ces expressions. Dans cette approche, la relation entre le langage et la réalité et, par là, les notions de référence et de vérité, négligées en linguistique, occupent une position tout à fait primordiale. Tarski lui-même ne semble pas avoir cru à la possibilité de développer une sémantique vériconditionnelle pour les langues naturelles, croyant que leur syntaxe était trop peu précise. Cette attitude a changé sous l'effet du progrès des études en syntaxe dans les années cinquante et soixante tant en grammaire générative transformationnelle (N. Chomsky) qu'en grammaire catégorielle (Y. Bar-Hillel).

Le premier à formuler une sémantique des langues naturelles fut le philosophe américain Richard Montague [1974]. Il réussit à générer un ensemble d'expressions (complexes) de l'anglais à l'aide de la grammaire catégorielle. Les règles syntaxiques utilisées dans la génération des expressions linguistiques guident ensuite l'interprétation sémantique dans la mesure où elles indiquent comment arriver à l'interprétation de l'expression à partir de l'interprétation des constituants qui en font partie (le principe de la compositionnalité)<sup>2</sup>. Finalement, on établit la vérité/fausseté de cette expression complexe d'après un modèle M (la représentation de quelque monde).

<sup>2</sup>La réticence de certains sémanticiens linguistes à l'égard de la sémantique vériconditionnelle se base souvent sur l'idée que, dans cette approche de la sémantique, le sens d'une expression linguistique ne peut être décrit que dans la mesure où il a trait aux conditions de vérité de la phrase où elle figure.

Bien que la grammaire de Montague offre pour la première fois un modèle capable de relier la forme d'une expression naturelle à son interprétation sémantique, il reste des problèmes qu'elle est incapable de résoudre par le simple fait qu'elle se limite aux phrases isolées. Elle n'est donc pas à même d'interpréter la relation entre l'élément anaphorique (*il*) et son antécédent dans par exemple *Pierre est parti. Il ne vient pas*. De même, les constructions nommées "donkey sentences" (*Si un fermier possède un âne, il le bat*) posent un problème pour cette grammaire.

Kamp [1981] a réussi à élaborer un cadre théorique, qui s'inspire clairement de Montague, mais qui est capable de traiter la séquence de phrases d'un discours. Les phrases d'un discours donné sont analysées syntaxiquement et l'information qu'elles contiennent sur les individus et les événements que fournit le discours est introduite dans la Structure de Représentation Discursive (SRD). La SRD constitue pour ainsi dire l'image de la réalité décrite par le discours. Finalement, la théorie permet de contrôler si le discours est vrai ou faux, relativement à une situation (ou un monde) donnée, si la représentation discursive peut être enchâssée dans un modèle encodant les faits fondamentaux relatifs à cette situation ou à ce monde ([Kamp, 1981, p. 39] ; cf. aussi Molendijk et Vet, dans ce numéro).

Cette théorie permet de rendre compte des relations anaphoriques et de l'interprétation des *donkey sentences*, parce que ses règles permettent d'utiliser les données précédemment introduites dans la Structure de Représentation Discursive. De la même façon, les relations temporelles entre les procès rapportés par un discours peuvent être déterminées (cf. aussi Molendijk et Vet, dans ce numéro)<sup>3</sup>. Notons finalement que, dans la théorie de Kamp, les algorithmes qui construisent les SRD n'utilisent que des informations de nature linguistique (fournie, entre autres, par les catégories grammaticales, les temps verbaux).

L'article sur lequel s'ouvre ce numéro, rédigé par Nicholas Asher, Michel Aurnague, Myriam Bras, Pierre Sablayrolles et Laure Vieu, utilise comme cadre théorique la Théorie des Représentations Discursives Structurées (SDRT), qui diffère sur quelques points importants de la Théorie de la Représentation Discursive (DRT) de Kamp. D'abord, la SDRT construit une représentation discursive pour chacune des phrases d'un discours ; si le discours est cohérent, chacune de ces représentations peut être reliée à une autre représentation par une relation discursive (il s'agit entre autres des relations de Narration, d'Elaboration, d'Arrière-plan) ; les relations de discours sont inférées de façon non monotone à l'aide d'une logique modale quantifiée (ce qui veut dire que l'introduction d'un fait nouveau peut modifier les informations produites précédemment). Le résultat est une structure de représentations discursives. Le second point par lequel la SDRT se distingue de la DRT concerne la nature des informations qu'utilisent les règles de construction :

<sup>3</sup>En dehors du cadre sémantique formel, l'anaphore ainsi que d'autres phénomènes discursifs ont fait l'objet de très nombreuses études en France (cf., entre autres, les publications de G. Kleiber, de M. Charolles, de B. Combettes).

celles-ci ne proviennent pas seulement des éléments linguistiques, mais aussi de la connaissance sur le monde. Cette contribution se concentre sur les propriétés spatiales des entités concrètes et les propriétés temporelles des procès dans les discours qui rapportent les déplacements d'un ou de plusieurs individus. La représentation discursive doit contenir des renseignements sur les positions de l'individu (des individus) à mesure que le discours avance. Les auteurs étudient aussi les effets sur l'interprétation des temps verbaux, des adverbiaux de temps et de lieu, du sens des verbes et des connaissances du monde et la façon dont ces informations interagissent. Finalement, le fonctionnement des règles proposées est illustrée par leur application à un texte narratif.

Le second article, d'Arie Molendijk et Co Vet, défend l'hypothèse selon laquelle les temps verbaux (l'imparfait et le passé simple) fournissent de l'information essentiellement temporelle plutôt qu'ils ne contribuent à la sélection d'une relation rhétorique entre les segments d'un discours. Leur principal argument est qu'une approche rhétorique ne permet pas le traitement uniforme des temps verbaux. Par opposition à la SDRT de Nicholas Asher, les auteurs proposent d'accorder une plus grande importance au rôle des temps verbaux qu'à celui des relations rhétoriques. Ainsi, l'imparfait exprime la simultanéité globale et le passé simple la postériorité ou l'inclusion propre. Les relations rhétoriques (où les connaissances du monde jouent un rôle important) ne servent qu'à compléter l'interprétation ; elles déterminent avec quel élément doit s'établir la relation de simultanéité, de postériorité ou d'inclusion). L'article se termine sur une illustration de l'interaction des règles temporelles et des règles rhétoriques et par des remarques sur la cohésion textuelle.

L'article d'Henriëtte de Swart étudie de plus près les restrictions sélectives qu'entretiennent d'une part les temps verbaux, et notamment les valeurs aspectuelles qu'ils véhiculent, et d'autre part les descriptions des procès que fournissent les phrases où ces temps figurent. Dans l'analyse compositionnelle qu'elle propose, le parfait et les adverbiaux de durée sont considérés comme des opérateurs qui altèrent la nature de la description du procès (événement ou état). De Swart montre que le parfait se combine avec n'importe quelle classe de descriptions de procès, tandis que les adverbiaux de durée sont sensibles à ces classes. Les adverbiaux introduits par *en* sélectionnent en principe la description d'un événement, tandis que les adverbiaux introduits par *pendant* s'utilisent dans la description d'un état. Si le complément de durée se combine avec la description d'un élément de la "mauvaise" catégorie (*en* + description d'un état ou *pendant* + description d'un événement), il en résulte un conflit que l'interpréteur résout généralement en réinterprétant la description du procès (l'état est réinterprété tant bien que mal comme un événement, et la description d'événement comme celle d'un état). De Swart montre que

l'imparfait et le passé simple sélectionnent, respectivement, les descriptions d'état et les descriptions d'événement. Des stratégies de réinterprétation prédisent les effets interprétatifs si l'on combine ces temps avec la description de la "mauvaise" catégorie.

Le numéro se termine sur une contribution de **Peter Stockinger**, qui s'attache à étudier le sens du verbe *accepter* et plus généralement ce qu'il est convenu d'appeler l'hypothèse contractuelle. En effet, le verbe *accepter* cache pour ainsi dire un ou plusieurs scénarios (*scripts*) très complexes et exemplifie l'une des possibilités d'arriver à un accord. Les deux agents engagés dans une situation d'acceptation, celui qui propose et celui qui est censé être d'accord, entrent dans des négociations ayant pour but d'arriver à une vision commune de la situation de référence, sur laquelle portent les négociations. Celles-ci se terminent par l'assertion de la part des agents d'une vue commune. Stockinger étudie l'effet que peut avoir sur le procès d'acceptation l'obtention de nouvelles informations par un des agents au cours des négociations. Ce procès d'acceptation pose encore le problème de la norme selon laquelle on évalue la situation de référence. L'article traite ensuite du composant épistémique de l'acceptation d'un certain point de vue ; celle-ci peut être en effet influencée par les connaissances que les agents possèdent, entre autres sur des points de vue alternatifs. L'auteur utilise les notions de "contrat" (les agents doivent s'accorder sur les objectifs de l'interaction, du domaine problématique et sur les informations qui sont nécessaires pour la résolution du problème) et de "standard épistémique" (*knowledge standard*) qui joue un rôle normatif dans l'acceptation. La section finale de l'article est consacrée au composant pratique qui prend en charge, entre autres, le caractère approprié d'un point de vue donné, et détermine les raisons de le préférer à d'autres perspectives, ainsi que le rôle du contexte dans le procès décrit par *accepter*.

Co Vet

## Références

ASHER (N.)

1993, *Reference to Abstract objects in Discourse*, Dordrecht, Kluwer.

GAMUT (L. T. F.)

1982, *Logica, taal en betekenis*, Utrecht, Anvers, Spectrum.

KAMP (H.)

1981, "Événements, représentations discursives et référence temporelle", *Langages*, n°64, p. 39-64.

KAMP (H.) &amp; REYLE (U.)

1993, *From Discourse to Logic*, Dordrecht, Kluwer.

LYONS (J.)

1968, *Introduction to Theoretical Linguistics*, Cambridge University Press.

MONTAGUE (R.)

1974, "The Proper Treatment of Quantification in Ordinary English", in *Formal Philosophy : Selected Papers of Richard Montague*, R. H. Thomason, ed., New Haven, Yale University Press (trad. frise in F. Nef, *L'Analyse logique des langues naturelles*, Paris, Ed. du CNRS, 1984).